

## SERMENT DE JUMELAGE



Nous, Maires de KUNHEIM et de CASTELJALOUX, librement désignés par le suffrage de nos concitoyens

- conformément aux désirs exprimés par les deux municipalités,
- · certains de répondre aux aspirations profondes de nos populations,
- et en signe de mutuelle reconnaissance.

En ce jour, nous prenons l'engagement solennel de maintenir des liens permanents entre nos deux communes unies depuis l'exode tragique de 1939-1940

- d'une part, comme commune évacuée,
- d'autre part, comme commune hospitalière

De favoriser dans tous les domaines les échanges entre leurs habitants, de développer par une bonne compréhension mutuelle le sentiment vivant de la fraternité.

FAIT A KUNHEIM, LE 6 JUIN 1999

Le Maire de KUNHEIM Raymond GANTZ Le Maire de CASTELJALOUX Jean-Claude GUENIN

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin Constant GOERG PARRAINAGE Le Président du Conseil Général

du Lot et Garonne Sénateur Jean FRANCOIS-PONCET

(35